



Communiqué de presse

La Banque Cantonale du Jura baisse son taux hypothécaire à 3,25 %

Porrentruy, le 12 novembre 2008 – La Banque Cantonale du Jura a décidé de baisser son taux hypothécaire variable de base de 3,5 % à 3,25 %.

Compte tenu de l'évolution générale du marché des capitaux et avec la volonté de soutenir l'économie jurassienne, la Banque Cantonale du Jura a décidé de baisser son taux d'intérêt appliqué aux hypothèques à taux variable de 3,50 % à 3,25 % avec effet immédiat pour les nouvelles affaires et à partir du 1^{er} mars 2009 pour les hypothèques existantes.

Le taux hypothécaire sert de base à la fixation de l'intérêt appliqué aux hypothèques des maisons familiales et immeubles locatifs de premier rang. La BCJ poursuit une politique de taux différenciés tenant compte de la relation globale avec le client, des risques liés à l'objet et au marché.

Contact :

Serge Voisard

Responsable communication & marketing

Tél. : 032 465 13 68

E-mail : serge.voisard@bcj.ch